

# **EMPLOI ET QUESTIONS SOCIALES DANS LE MONDE**

Des modalités d'emploi en pleine mutation

Résumé

# RÉSUMÉ

Le monde du travail est le théâtre d'une profonde mutation, à une période où l'économie mondiale ne crée pas suffisamment d'emplois. L'OIT estime que le chômage a frappé 201 millions de personnes dans le monde en 2014, soit plus de 30 millions de plus qu'avant le début de la crise mondiale de 2008<sup>1</sup>. Fournir des emplois aux plus de 40 millions de personnes qui arrivent chaque année sur le marché du travail constitue une véritable gageure. Et, au chômage de masse, s'ajoute la profonde transformation que subit la relation de travail, porteuse de nouveaux défis à relever.

## La relation de travail devient moins sécurisée...

Ce rapport montre que le modèle de l'emploi classique, qui veut que les travailleurs perçoivent un salaire dans le cadre d'une relation de dépendance vis-à-vis de leurs employeurs, aient un emploi stable et travaillent à temps plein, a tendance à perdre du terrain. Dans les économies avancées, ce modèle de l'emploi classique est de moins en moins prédominant. Dans les économies émergentes comme dans les économies en développement, la relation de travail et les contrats de travail se sont vus consolidés mais l'emploi informel continue d'être largement répandu et, à l'extrémité des chaînes d'approvisionnement mondiales, les contrats à très court terme et les horaires irréguliers se sont généralisés (se reporter aux chapitres 1 et 5 de ce rapport).

Aujourd'hui, l'emploi salarié ne représente que la moitié de l'emploi dans le monde et ne concerne pas plus de 20 pour cent des travailleurs dans des régions comme l'Afrique subsaharienne ou l'Asie du Sud. Dans un certain nombre d'économies avancées, on observe une tendance à la baisse de la part des emplois salariés, ce qui marque un tournant par rapport au schéma traditionnel. En revanche, le travail indépendant et les autres formes d'emploi qui ne relèvent pas de la relation traditionnelle employeur-salarié sont à la hausse. Dans les économies émergentes et dans celles en développement, l'évolution de l'emploi salarié accuse un ralentissement. Les proportions d'emplois dans l'économie informelle ainsi que le travail familial non rémunéré restent résolument élevés dans la plupart des pays en développement.

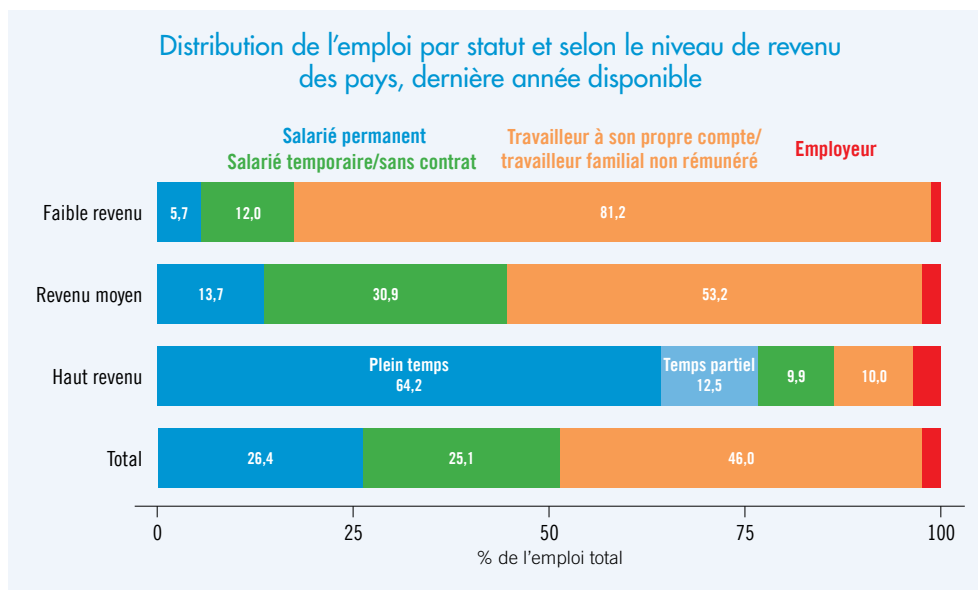
De plus, parmi les travailleurs salariés, une nouvelle dynamique est en train de se dessiner (figure 1). Moins de 45 pour cent des travailleurs salariés sont titulaires d'un emploi permanent à temps plein et cette proportion semble décroître. Cela signifie que près de 6 travailleurs salariés sur 10 dans le monde occupent des formes d'emploi temporaires ou à temps partiel. Les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans les emplois salariés temporaires et à temps partiel.

En somme, le modèle classique de l'emploi est de moins en moins représentatif du monde du travail d'aujourd'hui puisque moins d'un travailleur sur quatre est employé dans les conditions propres à ce modèle.

<sup>1</sup> Comme cela est indiqué dans le rapport *Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde – Tendances pour 2015*, paru en janvier 2015.

Figure

1



Note: Estimations sur la base de 90 pays représentant 84 pour cent de l'emploi total (13 pays à faible revenu, 42 pays à revenu moyen et 35 pays à haut revenu). La répartition des emplois permanents entre temps plein et temps partiel est disponible uniquement pour les pays à haut revenu. Pour les notes détaillées, consulter le Chapitre 1 du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: des modalités d'emploi en pleine mutation*.

Source: Département de la Recherche du BIT sur la base de données d'enquêtes ménages.

## ... ce qui entraîne un déficit de la demande et de la production et une augmentation des inégalités...

Cette transformation persistante de la relation de travail engendre d'importantes répercussions économiques et sociales. Elle participe à la dissociation croissante entre les revenus du travail et la productivité, cette dernière augmentant plus vite que les salaires dans la plupart des régions du monde. Cela a entraîné un déficit de la demande globale qui a persisté de manière tenace pendant toutes les années qui ont suivi la crise. Le rapport estime à quelques 3,7 milliards de dollars le déficit de la demande globale, du fait du chômage, des revenus du travail qui sont restés à la traîne et des répercussions sur la consommation, l'investissement et les recettes publiques.

En outre, la modification de la relation de travail risque d'alimenter les inégalités de revenus (chapitre 2). Bien que les éléments d'appréciation varient selon les pays, la forme classique de l'emploi est, en moyenne, mieux rémunérée que les autres types de travail – et l'écart s'est creusé au cours de cette dernière décennie. Les travailleurs temporaires et les travailleurs de l'économie informelle, les travailleurs à temps partiel et les travailleurs familiaux non rémunérés, dont beaucoup sont des femmes, sont bien davantage exposés à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

## ...et suscite des défis considérables pour les politiques et institutions reposant sur le modèle de l'emploi classique

Les nouvelles technologies et les modifications intervenues dans la façon dont les entreprises organisent la production comptent parmi les principaux facteurs qui ont induit l'évolution de la relation de travail et la multiplication des nouvelles formes de travail. S'efforcer d'instaurer le modèle d'emploi classique pour la majorité des travailleurs devient de plus en plus difficile.

Ainsi, les politiques gouvernementales ne devraient pas s'attacher uniquement à encourager le recours aux emplois permanents, dépendants et à temps plein, au détriment des formes atypiques d'emploi. Il importe également de veiller à ce que tous les types d'emploi bénéficient d'une protection appropriée. Le rapport examine le rôle de la protection sociale et la législation sur l'emploi y relative (chapitres 3 et 4).

## Des politiques visant à étendre et à améliorer la couverture de la protection sociale s'imposent à la lumière des changements intervenus dans les modalités de l'emploi

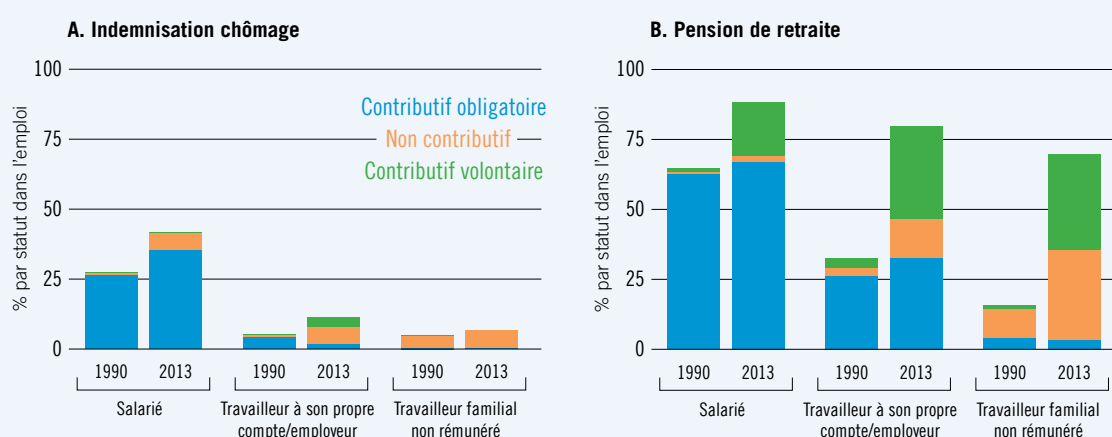
L'insuffisance de la couverture de la protection sociale ainsi que la restriction des conditions d'accès à de nombreuses prestations pour ceux qui sont titulaires de contrats de travail classiques hypothèquent la portée et l'action potentielle des systèmes de protection sociale pour de larges pans de la population active. Ainsi, il serait opportun de réviser la législation en vigueur pour qu'elle tienne compte des nouvelles modalités d'emploi. Comme l'indique le rapport, un certain nombre de pays ont réalisé des avancées substantielles dans ce sens et peuvent proposer des schémas directeurs. En effet, lorsque les systèmes de protection sociale sont en cours d'élaboration, il y a possibilité de prendre d'emblée en compte les diverses formes de travail. Lorsqu'en revanche, les systèmes sont déjà établis, il convient d'adapter les conditions d'admissibilité requises et les prestations afin de prendre en considération de manière appropriée la composition de la main-d'œuvre (figure 2).

Ces mesures novatrices prises par les pouvoirs publics ont contribué à étendre la portée légale et dans certains cas effective de la protection sociale aux formes atypiques d'emploi, en instaurant notamment de nouvelles catégories contributives, en simplifiant les formalités d'inscription et les systèmes de collecte des impôts et en subventionnant les cotisations versées aux systèmes de protection sociale. Ainsi en Argentine, au Brésil, en Chine et en Afrique du Sud, des formes novatrices de protection sociale ont contribué à améliorer la sécurité de revenu des travailleurs en situation d'emploi précaire. Dans un grand nombre d'économies avancées et d'économies en développement, les gouvernements ont associé des politiques de protection sociale aux politiques du marché du travail, ce qui a contribué à formaliser des emplois.

Malgré ces avancées, de sérieuses lacunes persistent dans la protection sociale effective des travailleurs qui occupent différents types d'emploi. Par exemple, l'affiliation des travailleurs indépendants aux régimes d'assurance sociale contributifs obligatoires ou l'assurance d'un accès effectif à une pension de retraite pour les travailleurs engagés dans des formes atypiques d'emploi – dont la majorité sont des femmes – restent encore très limitées.

Figure  
2

### Couverture légale dans le monde pour les pensions et l'indemnisation chômage (prestations périodiques), en fonction du statut dans l'emploi, 1990 et 2013 (en %)



Note: Estimations régionales sur la base de 191 pays pour 1990 et 2000 et 192 pays en 2012–13 (indemnisation chômage); 172 pays en 1990; 180 pays en 2013 (pensions). Pour les notes détaillées, consulter le Chapitre 3 du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: des modalités d'emploi en pleine mutation*.

Source: Département de la Recherche du BIT, données sur la couverture légale de protection sociale, 2015.

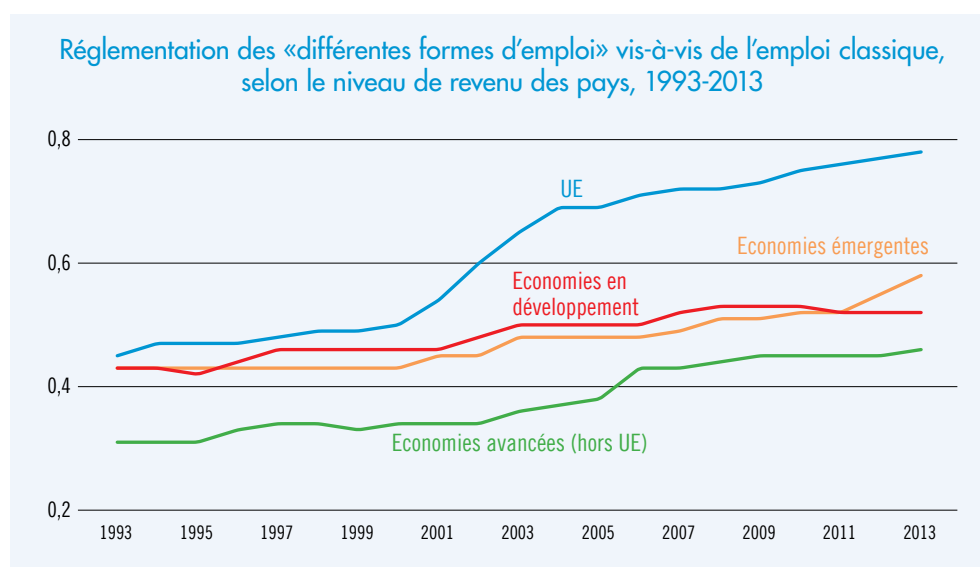
## ... et la législation du travail doit s'adapter aux diverses formes d'emploi...

Le rapport constate que de nombreux gouvernements ont réagi face à l'évolution des modalités d'emploi en adaptant les réglementations sur l'emploi et en étendant leur portée. D'importantes améliorations ont été apportées aux domaines de la législation qui régissent le travail indépendant, le travail à temps partiel, l'emploi à durée déterminée et le travail intérimaire (figure 3). Le rapport indique que la capacité protectrice en ce domaine de la réglementation du travail s'est constamment améliorée au fil des ans dans la plupart des pays. L'introduction de la législation sur «l'égalité de traitement» qui préconise une protection équivalente pour les travailleurs engagés dans les formes d'emploi classiques et pour ceux engagés dans des formes atypiques d'emploi y a, en partie, contribué. Pourtant lorsque les cadres juridiques obsolètes ou insuffisants ne prennent pas suffisamment en compte les nouvelles modalités d'emploi, un grand nombre de travailleurs se trouvent exclus de l'application de la législation régissant la protection de l'emploi. De plus, certains pays, notamment en Europe, ont récemment opéré des changements qui ont réduit le niveau de protection des travailleurs, dans les emplois tant classiques qu'atypiques, et ce afin de stimuler la croissance de l'emploi.

Dans le rapport, l'analyse de la relation entre la réglementation du travail et les indicateurs clés du marché du travail, comme le chômage, donne toutefois à penser que le fait de réduire la protection pour les travailleurs ne se traduit pas par une baisse du chômage. En effet, il ressort de ce rapport que des modifications mal conçues qui affaiblissent la législation sur la protection de l'emploi sont de nature à avoir des effets contre-productifs sur l'emploi et la participation au marché du travail, à court terme comme à long terme. Ceci montre bien qu'il n'y a pas de solution universelle dans ce contexte d'intérêt stratégique. Il importe au contraire d'adopter des stratégies soigneusement élaborées qui tiennent compte des conditions spécifiques du marché du travail et qui sont dictées par les résultats plutôt que par l'idéologie. La réussite passe ici par l'instauration d'un dialogue social constructif.

Figure

3



Note: L'axe Y se réfère au score entre 0 (peu ou pas de protection) et 1 (protection élevée). Pour les notes détaillées, y compris la liste des pays, consulter le Chapitre 4 du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: des modalités d'emploi en pleine mutation*.

Source: Département de la Recherche du BIT sur la base des données CBR-LRI.

## Les chaînes d’approvisionnement mondiales peuvent participer à la croissance économique mais il faut consentir davantage d’efforts pour promouvoir la qualité de l’emploi et de meilleures conditions sociales.

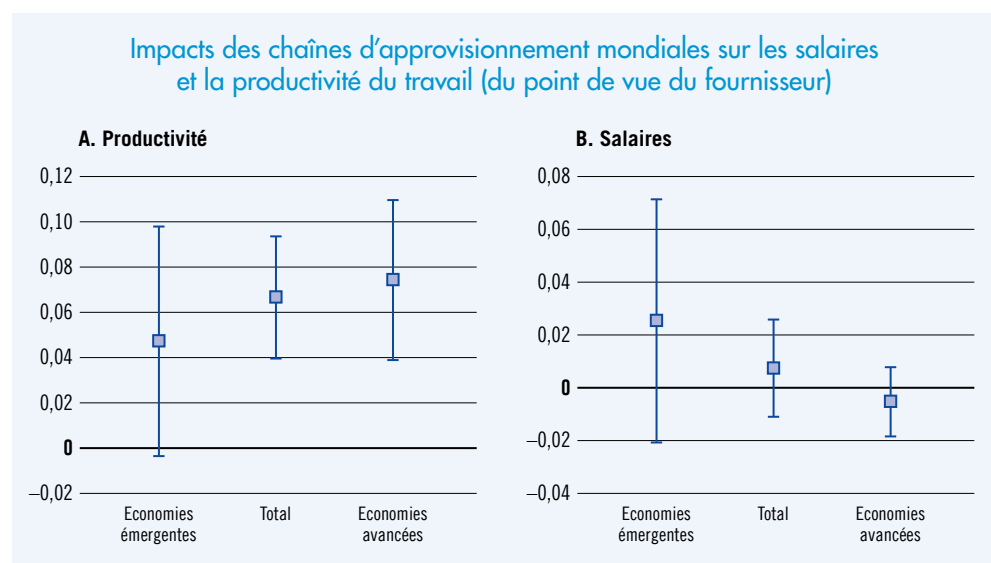
Le rapport examine également le rôle des chaînes d’approvisionnement mondiales dans la modification des modalités d’emploi (chapitre 5). On estime qu’un travailleur sur cinq environ est occupé dans les chaînes d’approvisionnement mondiales. L’analyse sectorielle permet d’affirmer que le fait de participer aux chaînes d’approvisionnement mondiales débouche sur une meilleure productivité – même si les effets sont moins significatifs dans les économies émergentes. L’analyse sectorielle semble indiquer en outre qu’en règle générale les travailleurs engagés dans les secteurs qui participent aux chaînes d’approvisionnement mondiales perçoivent des salaires semblables aux travailleurs moins impliqués dans ces chaînes. Globalement, cette distorsion entre la productivité et les salaires donne à entendre que la proportion de la valeur ajoutée qui revient aux salaires ne cesse de décliner, ce qui entraîne une réduction de la part salariale et une augmentation des inégalités de revenu (figure 4).

La concurrence acharnée et la brièveté des cycles de vie des produits, qui sont le fait de certaines chaînes d’approvisionnements mondiales, ont également des répercussions sur les accords contractuels et la durée du travail des travailleurs.

Compte tenu de toutes ces composantes, le dialogue social et la question de la gouvernance du marché du travail prennent toute leur importance. Alors que les initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises se multiplient, il importe d’adopter des mesures plus audacieuses. La collaboration et la coopération des mandants de l’OIT s’imposent donc en toute logique. Des politiques actives du marché du travail, portant notamment sur l’éducation, la formation et l’amélioration des compétences, s’avèrent indispensables pour proposer de nouveaux débouchés destinés à compenser les pertes d’emploi générées par les avancées technologiques et par la mondialisation des chaînes d’approvisionnement. La réglementation du travail doit s’appliquer de manière effective, y compris au niveau le plus bas des chaînes d’approvisionnement. De manière plus générale, l’application des normes internationales du travail, à commencer par les normes fondamentales, est indispensable si l’on veut que, parallèlement, les chaînes d’approvisionnement soient porteuses d’avantages sociaux et économiques. C’est la voie à suivre pour parvenir à instaurer une convergence ascendante et éviter la spirale descendante.

Figure

4



Note: Pour les notes détaillées consulter le Chapitre 5 du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: des modalités d’emploi en pleine mutation*.

Source: Département de la Recherche du BIT, estimations à partir de la base de données de l’OCDE sur les Echanges en valeur ajoutée (TIVA) et WIOD.